

LE DÉBAT PUBLIC ÉOLIENNES FLOTTANTES AU SUD DE LA BRETAGNE EST LANCÉ

Le débat, lancé au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à Lorient le 20 juillet dernier, porte sur des projets de parcs éoliens commerciaux au large de Groix, Belle-Île et Quiberon. Il est organisé par une commission de cinq membres nommés par la Commission Nationale du Débat Public.

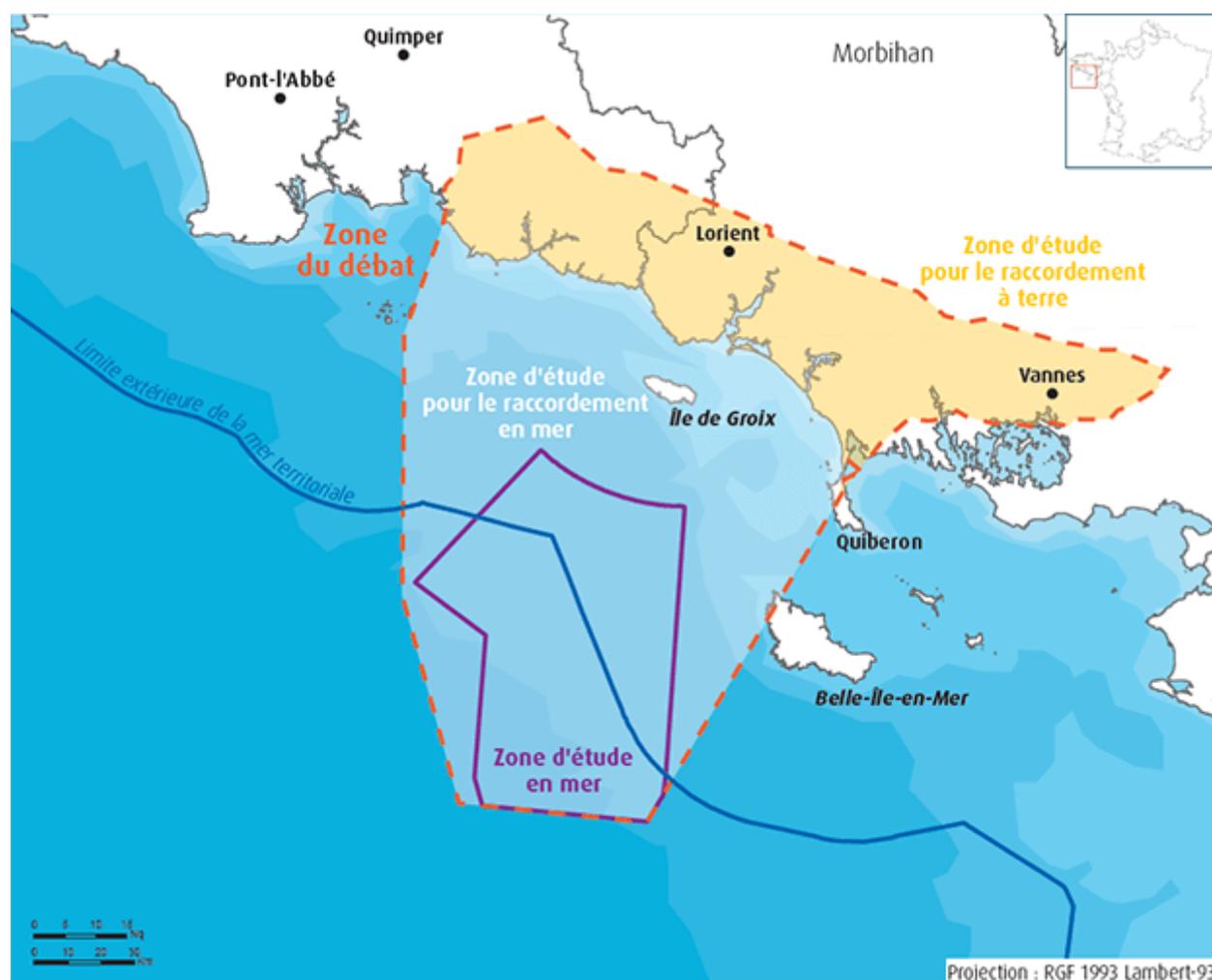
Ses membres sont totalement indépendants des responsables du projet ; leur mission est de garantir le droit à l'information et à la participation du public. A cet effet, ils organisent le débat dans les meilleures conditions de transparence et de complétude. Ils rédigent un compte-rendu du débat à l'issue de leur mission qui permet d'identifier clairement l'ensemble des arguments, positions ou questions qu'il a suscité. Ce compte-rendu ne formule pas d'avis sur le projet.



DE QUOI DÉBAT-ON ?

Le débat porte sur un projet de deux parcs éoliens en mer flottants et leur raccordement mutualisé.

Une zone de 1330 km² a été délimitée à l'intérieur de laquelle le gouvernement souhaite qu'un secteur d'implantation de 600 km² soit défini pour l'accueil successif de deux parcs éoliens en mer flottants, l'un de 250 MW, l'autre pouvant aller jusqu'à 500 MW, ainsi que leur raccordement mutualisé. Dans l'état actuel des techniques, cela représenterait une soixantaine d'éoliennes de plus de 200 m de hauteur.



Le projet est porté par le Ministère de la Transition Écologique (MTE), en association avec Réseau Transport d'Électricité (RTE) et la Région Bretagne.

QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS AU COURS DU DÉBAT ?

Le débat doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- Le projet doit-il se faire ?
- Dans l'affirmative, quels sont les enjeux à prendre en compte, et comment les intégrer dans les cahiers des charges des futurs appels d'offres ?
- Quelles localisations pour les deux champs d'éoliennes et le raccordement au littoral et au réseau électrique ?

De nombreux sujets seront abordés au cours du débat. Renseignez-vous, prenez la parole !

[CONSULTER LES THÈMES DU DÉBAT](#)

COMMENT PARTICIPER AU DÉBAT ?

S'informer via le site internet

Le site du débat est en ligne et permet à chacun de s'informer, de s'exprimer et d'interroger les porteurs de projet et/ou la commission chargée d'animer le débat.

[JE M'INFORME SUR LE SITE](#)

Participer en ligne

Sur une plateforme participative où vous pouvez partager votre avis, commenter ceux déjà en ligne, ou encore poser des questions à la maîtrise d'ouvrage ou à la commission du débat public.

[JE PARTICIPE EN LIGNE](#)

Participer aux réunions du débat

Organisées dans différentes villes du territoire, les réunions publiques sont ouvertes à toutes et tous. Elles permettent de s'informer sur le projet et d'exprimer son avis sur tous les sujets du débat.

[JE CONSULTE LE CALENDRIER](#)

Rédiger un cahier d'acteurs

Si vous êtes un acteur institutionnel, associatif ou politique.

[JE TÉLÉCHARGE LE GABARIT](#)

Suivre le débat sur les réseaux sociaux



Participer par correspondance

- Mail : eolbretsud@debat-cndp.fr
- Courrier postal : CPDP « Éoliennes flottantes au sud de la Bretagne » 13, rue du Général Leclerc 56100 Lorient.

Vos avis et questions parvenus sous ces formes seront mis en ligne sur la plateforme participative du site. Votre adresse mail ou postale ne sera pas publiée et vous pouvez demander une mise en ligne sous pseudonyme (préciser lequel si c'est votre choix).

Contactez la commission du débat
13 rue du Général Leclerc, 56100 Lorient
<https://eolbretsud.debatpublic.fr/>

REJOIGNEZ LE DÉBAT SUR

